**DIDACTIQUE DES TEXTES LITTERAIRES**

 **Qu’est-ce que qu’un texte littéraire :**

Le mot texte vient du latin textus qui signifie tissu, c’est un ensemble de termes qui constituent un écrit, une œuvre.

 Qu’est-ce que la littérarité :

C’est le caractère spécifique d’un texte littéraire.

La littérarité c’est le caractère littéraire du langage, un langage est dit littéraire lorsqu’il « n’est plus objet d’étude,mais pratique et connaissance, ou pratique analytique, élément et travail dans lesquels le sujet connait et organise le réel ». julia kristéva, le langage cet inconnu

D’ailleurs Roland Barthes entend par littéraire : « le graphe complexe des traces d’une pratique : la pratique d’écrire »

Pour Paul Valéry, « le langage est une création de la pratique », le langage est pris ici et défini comme un ensemble ou un système de signification

Pour Jackobson, la littérarité est comme la poétique : La poétique se situe dès lors (à travers tous les arts et la linguistique) l’intersection de l’esthétique (définie comme sciences du beau) et la de la linguistique (entendue comme étude scientifique du langage. Elle s’occupe du versant (verbal) esthétique du message, de ce qui rend sensible au destinataire au lieu de s’abolir immédiatement derrière l’information véhiculée dans le flux instantané de la communication.

Ce sont les connotations émotives, les figures de sens qui font que la poésie tend à former un langage différent chargé de plus de sens et qui renvoient à des images sublimées, embellies.

nous pouvons dire que le texte littéraire est considéré comme un produit linguistique, un espace à observer, à interroger, comme révélateur du fonctionnement multiple du système de la langue, régi par une langue organisant son propre système de fonctionnement de référence. Il est également le produit d’une énonciation, activité menée en amont de sa production.

La littérature est sans doute le domaine privilégié où le langage s’exerce, se précise et se modifie (kritéva)

Le texte littéraire : n’est pas seulement un phénomène du langage, il est aussi un phénomène de voyages, de rencontres, de découvertes, d’évasion, d’exotisme par rapport aux autres textes. Il présente une certaine spécificité qui réside dans son autonomie, il est ouvert à toutes les possibilités, offre des lectures plurielles et se prête à plusieurs interprétations alors que le texte non littéraire présente un seul sens.

Pourquoi introduire le texte littéraire dans le cours de langue ?

L’enseignement du texte littéraire doit-il être considéré comme prétexte à l’enseignement du FLS ? De la culture ? De la littérature ?

Le texte littéraire permet-il à l’apprenant de développée des compétences de natures différentes : linguistique, discursive, culturelle, et communicationnelle ?

L’enseignement du texte littéraire est envisagé dans le cadre de l’enseignement du français langue étrangère, c’est pour situer la problématique du texte litt

L’objectif : la maitrise du langage et de la langue française : c’est l’ensemble des activités qui conduit chaque apprenant, au fil des jours à exprimer oralement ou à l’écrit ses émotions, ses rapports aux autres, à communiquer avec autrui de façon immédiate dans les conversations, les échanges, les formes de discussion, de façon différée par la lecture et l’écriture

Lire, écrire, parler : l’acquisition des compétences qui structurent cette trilogie est un long parcours incessant.

L’objectif des enseignements est de construire une progression réfléchie de cet apprentissage et d’amener les apprenants à maitriser le plus possible de situations de communication, le plus grand nombre d’objets de lecture, un grand nombre de types de discours, donner son, point de vue, s’expliquer, manifester ses émotions…

Le rôle du texte littéraire :

L’apprentissage d’une FLE ne peut se faire s’une façon optimale, positive, efficace que par la confrontation avec des textes littéraires, avec des textes à lire, à dire et à réécrire, par la mise en œuvre d’activités orales spécifiques et variées, par la découvertes et l’approfondissement des règles qui régissent la constitution de la langue : l’orthographe, la grammaire, la syntaxe des phrases, la cohérence des textes, les réseaux lexicaux ….

L’avantage de la lecture littéraire en langue française c’est qu’elle se fait en langue étrangère. Elle permet non seulement de maitriser les savoirs linguistiques et techniques des apprenants mais elle les enrichit personnellement : les apprenants entrent en contact avec la culture de la langue cible, ils acquièrent la connaissance de l’époque et de l’autre, ils seront amenés à partager leurs impressions lors des débats en classe.

Les modalités d’enseignement ne dissocient pas les usages ordinaires et artistiques du langage. L’objectif est de développer aussi chez les apprenants les compétences à utiliser dans son enseignement de la lecture et de l’écriture, sa compréhension des textes narratifs et poétiques, de même que des types descriptif et dialogal

Les textes littéraires sont à la fois supports d’enseignement et d’apprentissage linguistiques et véhicules de savoirs communicatifs et culturels.

Considérée comme le meilleur moyen de communication, l’oeuvre littéraire semble constituer, selon nous, le meilleur dispositif pédagogique en classe de FLE pour aider l’apprenant à mieux acquérir la langue. D’après Peytard (**,** le texte littéraire est celui où le langage travaille de manière non-linéaire et non-univoque, sans pour autant en interdire une approche réglée. Parce que précisément, elle révèle et illustre les potentialités multiples du langage, l’oeuvre littéraire a inévitablement sa place dans les cours de FLE.

J. Peytard aimerait suggérer aux didacticiens qu’il convient de ne pas placer le texte littéraire à la fin ou au sommet, ou au hasard de la progression méthodologique, mais d’en faire, au début, dès l’origine du cours de *langue , un document d’observation et d’analyse [...].* (Peytard, 19􀀛2: 102). C’est ce qui est mentionné par Ouhibi quand elle dit *dans le texte littéraire, la langue fonctionne* *et est “travaillée” plus que dans tout autre texte. Sa facture lui assure une relative autonomie par rapport à ses conditions de production et de réception, parce qu’il est aussi l’un des lieux où s’élaborent et se transmettent les mythes et les rites dans lesquels une société se reconnaît et se distingue des autres, et ce fait, le texte littéraire paraît approprié au cours de FLE*. (Ouhibi-Ghassoul, 2003: 112).

Des études montrent que le texte littéraire occupe peu de place dans les manuels scolaires. Il apparaît sous forme d’oeuvres littéraires qui sont souvent exploitées comme supports pour des exercices de langue mais jamais utilisées comme outils de production de sens ou lieu de ressourcement qui permettent un échange interactif et incitent au plaisir de lire. Car lire le texte littéraire ce n’est pas seulement essayer de décoder les signes. Mais, c’est chercher à percevoir les mouvements mêmes du langage.

**Les différents types de texte :**

Récit : utilisé pour travailler l’écrit

Dialogue : utilisé de préférence pour travailler l’oral puisqu’il présente différente intonation

Texte long, texte court (faire attention aux textes troqués, il faut que le texte présente une certaine unité pour faciliter sa compréhension)

Document authentique : articles de journaux, textes publicitaires, recette de cuisine, mode d’emploi…

Texte didactique : texte fabriqué à des fins scolaires

Texte originel ou texte adapté

Texte de littérature française, texte d’expression française,

Le texte traduit présente les inconvénients liés à la traduction

Texte prétexte ou texte modèle :

Les Textes prétextes sont pris dans une perspective où ce qui prime c’est développer l’aptitude des élèves à la compréhension des textes. Actuellement, le texte prétexte est utilisé uniquement dans un cadre intégrateur de notions linguistiques, ce qui évite l’utilisation de phrases isolées : grammaire du texte et approche communicative.

Les Textes modèles illustrent bien les caractériels d’un modèle textuel.

Le choix se fera par rapport aux objectifs fixés.

Le choix des textes

Les objectifs :

Stimuler la réflexion critique, enrichir la sensibilité, nourrir l’imagination et développer la personnalité.

Le texte littéraire se prête, par le travail d’écriture qu’il implique, à l’observation du pouvoir du langage et à l’exploration des effets de sens. En s’exerçant à déchiffrer des textes littéraires, les apprenants apprennent à lire tous les textes. C’est au niveau du secondaire que se joue l’accès décisif à la littérature : le rôle de l’enseignant est à cet égard déterminant. Il a la responsabilité de susciter chez les apprenants le goût pour la lecture et plus particulièrement la lecture des textes littéraires : éveil de la curiosité et l’ouverture sur d’autres cultures.

L’enseignant doit favoriser la rencontre entre apprenants et textes littéraire

Il doit favoriser la rencontre et le dialogue entre des cultures différentes et proposant éventuellement des textes écrits en français par des auteurs maghrébins et étrangers

Il donne la place aux œuvres étrangères passées et contemporains

Le détour par d’autres littératures permet de mieux situer la littérature française ou d’expression française et offre à chacun la possibilité d’enrichir sa culture

Déclencher la curiosité à des cultures et à des réalités qui leur sont étrangères

Pour l’équilibre et la cohérence du projet pédagogique, les textes doivent être variés

Déférentes époques - Divers genres littéraires - Divers type de discours

L’enseignant doit alterner la lecture d’œuvres intégrales et celle d’extraits. Il doit regrouper des textes de manière cohérente par rapport à des thème, du genre…

L’enseignant doit viser la formation de l’esprit à la rigueur, en ramenant l’attention sur le texte, en situant exactement les auteurs et les œuvres dans l’histoire littéraires

L’enseignant considérera que ses apprenants sont appelés à entrer à l’université, il doit les préparer en leur procurant les connaissances et les capacités nécessaires : bases grammaticales, l’emploi exact des mots, lecture des textes variés placés dans leurs époque, aptitude à saisir et à construire un raisonnement, à formuler un jugement.

 Apprendre à résumer un texte, à le lire méthodiquement, à composer un exposé oral ou écrit, à situer dans l’histoire les auteurs et les œuvres.

**Perspective de lecture :**

La reflexion historique de l’apprenant ne saurait s’exercer efficacement si l’on ne développe pas simultanement leur conscience historique. Une mise en perspective historique donne une assise plus ferme à leurs connaissances, une cohérence plus forte à leur culture et leur permet de mieux se situer dans le monde actuel.

Evocation de l’environnement culturel et humain et la vie quotidienne

L’éclairage historique permet de démontrer le temps et l’espace auxquels l’œuvre appartient et de dire les conditions de sa production

Interrogation des représentations et des interprétations que l’auteur donne de la réalité historique et sociale

La référence aux formes et aux genres

Voir les différentes classifications des textes ( poesie, théatre,n essai, nouvelle ..)

Voir les aspects particulier de la création littéraire : structure, technique, langage )

Voir aussi l’évolution du genre littéraire Pourquoi analyser un texte littéraire :

Poursuivre les objectifs définis : Acquérir des méthodes de travail

Initier à la démarche scientifique Sensibiliser à l’interculturel Développer le goût esthétique

**L’analyse littéraire…. Comment :**

Etudier indépendamment du contexte Voir le texte comme une construction

Etre conscient de son objet lecture S’appuyer sur les subjectivités

Procéder avec méthode Circonscrire la paraphrase

S’exprimer avec rigueur Faire preuve de modération

**Méthode :**

Groupement de textes :

L’enseignant choisit les œuvres les œuvres ou les textes qu’il considère les mieux adaptés aux capacités et aux intérêts des apprenants. Il s’attache à les rassembler et à les mettre en relation dans des groupements à cohérence thématique, esthétique.

Lecture méthodique : C’est une lecture réflechie qui permet aux apprenants d’élucider, de confirmer ou de corriger leurs premières réactions de lecteurs. Elle donne plus de rigueur à ce qu’on appelle l’explication :

**Ce qu’elle refuse :**

* Elle rejette la paraphrase
* Elle ne mime pas passivement le développement linéaire du texte
* Elle n’attribue pas à l’auteur, à priori, une intention
* Elle ne suppose pas que le contenu et la forme puissent être dissociés
* Elle ne s’enferme pas dans des préjugés esthétiques

Ce qu’elle tend à mettre :

L’observation objective, nuancée des formes ou des systèmes de formes (grammaire, morphologie et syntaxe, lexique, champ lexical et sémantique, énoncé et énonciation, image, méthaphore

L’exploration prudente et rigoureuse de ce que ne dit pas le texte

La construction progressive d’une signification du texte à partir d’hypothèse de lecture dont la validité et rigoureusement vérifiée

L’enseignant apprend à ses apprenants à motiver et à nuancer leurs jugements :

Qu’ils tiennent compte de la situation du texte dans son temps et son espace propre

La lecture méthodique doit mettre en évidence le travail constant et indissociable de la forme et du fond dans le tissu du texte.

L’enseignant peut les aider à acquérir une plus grande autonomie face au texte en les amenant à poser les questions suivantes :

De quoi s’agit-il ? qui voit ? qui parle ? où ? quand ? comment ?

Les réponses s’appuient sur le texte par le biais d’une lecture cohérente.

Remarque :

La lecture méthodique ne doit pas exclure le plaisir de lire.

La lecture est le premier passage obligatoire pour initier les apprenants à la lecture du texte littéraire.

A propos de la lecture des textes littéraires, J-P Sartre nous dit dans son oeuvre *Qu’est-ce que la littérature* que *l’objet littéraire est une étrange toupie qui n’existe qu’en mouvement. Pour la faire surgir, il faut un acte concret qui s’appelle la lecture et ne dure qu’autant que cette lecture peut durer. Hors de là, il n’y a que des traces noires sur le papier.* (Sartre).

En effet, la lecture de ces textes peut permettre aux apprenants de mobiliser leurs propres réalités, expériences et représentations. Pour cela, il est souhaitable d’exercer sans relâche en classe de langue la lecture, qu’elle soit dirigée, commentée et/ou illustrée et afin d’aider l’apprenant à maîtriser la langue, c’est-à-dire au mo􀁜en de la lecture. En fait, il s’agit surtout de développer chez l’apprenant certaines capacités notamment celles qui consistent à décoder et à comprendre le langage qui le conduiront forcément aux activités de production.

Nous supposons également que la lecture des textes littéraires demeure le seul moyen de découverte de ces textes, en les analysant, en identifiant leur type, le style de discours auquel ils appartiennent et en conduisant finalement, l’apprenant à produire et à communiquer. Ces expériences constituent, en effet, un matériau riche pour initier l’apprenant à communiquer au sein du groupe de la classe par le biais des projets de ré-écriture.

Nous pouvons ainsi ajouter que le texte littéraire n’est pas que littérature mais qu’il est aussi «langue»… Il est exploité à des fins linguistiques, autrement dit, il est le meilleur dispositif pédagogique qui permet à l’apprenant d’étudier tous les aspects (acoustiques, graphiques, morphos􀁜ntaxiques, sémantiques) de la langue étrangère**.**

Mais, il est aussi très évident de le considérer comme un outil pédagogique assurant une conciliation avec l’autre et sa culture étrangère, autrement dit, l’interculturel. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) souligne que: *L’apprenant d’une deuxième langue (ou langue étrangère) et d’une* *deuxième culture (ou culture étrangère) ne perd pas la compétence qu’il a dans sa langue et sa culture maternelles. Et la nouvelle compétence en cours d’acquisition n’est pas non plus totalement indépendante de la précédente. L’apprenant n’acquiert pas deux façons étrangères d’agir et de communiquer. Il devient plurilingue et apprend l’interculturalité. Les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l’autre et contribuent à la prise de conscience, aux habiletés et aux savoir-faire interculturels.*

*Elles permettent à l’individu de développer une personnalité plus riche et plus complexe et d’accroître sa capacité à apprendre d’autres langues étrangères et à s’ouvrir à des expériences culturelles nouvelles.* (Conseil de l’Europe, 2001: 40).

**La méthode culturelle** consiste à mettre l’accent sur l’interculturel qui se définit comme l’ensemble des processus psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels, générés par les interactions de cultures […] (Clanet) afin de mieux faciliter l’intégration du lecteur dans le texte.

En effet, *l’interculturel est un passage obligé parce que […] tout rapport avec le texte est dans son essence interculturel […], compte tenu évidemment de la « pluralité » culturelle, de la multiplicité des croisements culturels, caractéristiques de la civilisation d’aujourd’hui.* (Séoud)

Aussi, acquérir une autre langue, explorer sa culture, aborder sa littérature implique la découverte et la reconnaissance d’un autre système de valeurs. Dans cette perspective, Cervera considère le texte littéraire comme *Une expression,* *un regard fragmentaire porté sur un modèle culturel. C’est en ce sens que nous envisageons l’apprentissage d’une langue étrangère. Puisqu’apprendre une langue étrangère ce n’est pas seulement étudier la langue, il convient d’établir un parallèle entre la découverte d’une culture et l’apprentissage d’une langue, en somme, de mettre en évidence cette culture partagée. L’apprentissage de la langue étrangère implique donc la découverte de nouvelles pratiques culturelles et de nouvelles valeurs.* (Cevera)

Nous considérons donc que le texte littéraire est le support pédagogique idéal pour l’apprenant afin de connaître et d’entrer dans la langue et la culture de l’autre et de restructurer sa propre identité, à travers des interactions autour de ce texte.

De ce fait, le texte littéraire semble être le meilleur dispositif pour enseigner et apprendre la langue de l’autre. Il est aussi considéré comme un espace favorable de rencontre avec d’autres cultures pour sensibiliser l’apprenant à la différence à la diversité, stimuler et développer chez lui le côté intellectuel. Il s’agit donc dans cette perspective interculturelle de développer chez l’apprenant la capacité à s’ouvrir sur la culture de l’Autre et permet la confrontation avec une autre perception du monde.

De ce fait, l’objectif de cette démarche interculturelle consiste à apprendre aux apprenants de travailler sur les préjugés, les représentations et les stéréotypes préconçus de la culture étrangère qui pourraient instaurer un blocage quant à l’apprentissage de la langue étrangère comme le démontrent M. Abddallah- Prercteille et L. Porcher *les rapports avec autrui ne peuvent jamais relever* *pleinement de la spontanéité, mais renvoient toujours à des représentations, c’est-à-dire à des images à coup sûr incomplètes et inexactes.* (Abdallah-Preceille et L. Porcher).

Donc, en reprenant les propos des auteurs, il est nécessaire de dire que le texte littéraire est considéré comme « un lieu emblématique de l’interculturel » car cette méthodologie interculturelle est basée essentiellement sur une perspective interrelationniste entre le moi et l’Autre où il est question d’appréhender les différences entre les cultures en question. A ce propos, De Carlo dit: *Nous avons imaginé un modèle de construction du savoir culturel qui prendrait la forme d’un mouvement de spirale, qui, partant de soi, se projette vers l’autre pour revenir à un moi modifié. Mais ce mouvement n’est pas possible, qu’à condition de réexaminer la vision et les certitudes que nous avons sur nous-mêmes et sur les autres.*(De Carlo,).

En effet, cette perspective interculturelle permet à l’apprenant non seulement de développer son savoir, son savoir- être, son savoir- faire, son savoir- apprendre mais également de créer un savoir-faire culturel.

il est nécessaire de dire que le texte littéraire est considéré comme « un lieu emblématique de l’interculturel » car cette méthodologie interculturelle est basée essentiellement sur une perspective interrelationniste entre le moi et l’Autre où il est question d’appréhender les différences entre les cultures en question. A ce propos, De Carlo dit: *Nous avons imaginé un modèle de construction du savoir culturel qui prendrait la forme d’un mouvement de spirale, qui, partant de soi, se projette vers l’autre pour revenir à un moi modifié. Mais ce mouvement n’est pas possible, qu’à condition de réexaminer la vision et les certitudes que nous avons sur nous-mêmes et sur les autres.* (De Carlo).

En effet, cette perspective interculturelle permet à l’apprenant non seulement de développer son savoir, son savoir- être, son savoir- faire, son savoir- apprendre mais également de créer un savoir-faire culturel.

En revanche, cette approche a été bien négligéé, les textes littéraires ont été mis à l’écart et l’apprentissage de la langue étrangère se faisait en dehors de tout discours littéraire car on disait qu’il véhicule une culture et une civilisation autres, considérées comme néfastes à l’identité de l’apprenant.

Alors qu’au contraire, on postule que la littérature est indispensable pour s’ouvrir aux autres, à l’altérité et permet aussi d’avoir une autre vision du monde.

Nous soutenons la réflexion de Abdallah-Pretceille et L. Porcher qui affirment que *le texte littéraire, produit de l’imaginaire, représente un genre inépuisable pour l’exercice artificiel de la rencontre avec l’autre : rencontre par procuration certes, mais rencontre tout de même.* C’est ainsi que depuis plus d’une dizaine d’année, cette approche a été intensifiée, si bien que l’insertion des textes littéraires dans les manuels pour enseigner des cours de la langue étrangère a augmenté. Rappelons que cette approche interculturelle favorise le développement d’une compétence langagière qui ne pourrait être accompli sans le développement d’une réelle perspective interculturelle.